

Interpellation de Mme Van Offelen : Formons les enfants de nos écoles à la propreté publique.

Mme Van Offelen estime que la propreté est une composante intrinsèque de la qualité de la vie à Uccle.

Madame l'Echevine de la Propreté et son service déploient toute leur énergie et leur créativité pour lutter contre les incivilités : dépôts clandestins, déjections canines, jets de canettes, mégots de cigarettes et chewing-gums, papiers, sachets en plastique.

Le nombre de balayeurs de rue a fortement augmenté ces dernières années, de même que les poubelles. Le service de la Propreté compense ainsi à la fois le manque de civilité et le manque d'entretien des trottoirs par les riverains. Mais ceci a un coût.

Le Conseil communal est régulièrement invité à adopter de nouvelles mesures pour lutter contre ces nuisances. Le mois dernier, la Semaine de la propreté a mobilisé de nombreuses familles dans différents quartiers.

Par ailleurs, le Collège a pris l'initiative de lancer des opérations « coup de poing » dans certains quartiers d'Uccle, qui sont menées par des contrôleurs du service de la Propreté accompagnés par la police. Ceci constitue assurément une excellente initiative pour lutter contre l'impunité.

Mme Van Offelen renouvelle ses félicitations pour toutes les actions menées par le Collège dans ce domaine.

Le quartier où Mme Van Offelen est domiciliée comporte de nombreuses écoles. Aux abords de ces écoles ainsi que dans les abribus, les enfants ou les adultes qui les accueillent à la sortie de l'école n'hésitent pas à jeter des débris (mégots, chewing-gums, bâtonnets de glace). Et les riverains s'en plaignent.

Les balayeurs de rue, de plus en plus présents, effectuent un travail formidable. Mais ne pourrait-on pas davantage traiter ce problème à la source ?

Des actions de sensibilisation sont menées dans certaines écoles. L'Echevin en charge de la propreté s'est rendu à plusieurs reprises dans les établissements scolaires avec un balayeur de rue pour sensibiliser les enfants. Quoique ces opérations aient de l'effet un certain temps, le laisser-aller a tendance à se réinstaller progressivement. Mme Van Offelen a d'ailleurs eu l'occasion de constater lorsqu'elle habitait rue Roberts-Jones. D'autres actions sont menées au sein des écoles pour nettoyer les salles de cours ou les cuisines.

Des actions concrètes sont-elles réalisées pour véritablement former les enfants des écoles ucloises, et en particulier des écoles communales, à la propreté de l'espace public aux abords de ces établissements, afin de traiter ce problème à la source et d'éviter une charge trop importante pour le service de la Propreté ?

Les écoles ucloises sont-elles incitées à mener des campagnes de propreté de l'espace public ? Les enfants, munis de chasubles fluos, de gants et de sacs poubelles, pourraient, par exemple, nettoyer les abords de leur école de fond en comble, sous la direction de leur titulaire de classe, d'un balayeur de rue communal ou d'un gardien de la paix et éventuellement d'un agent de Bruxelles-Propreté. Ceci pourrait se faire à des moments choisis de commun accord, à intervalle réguliers, ou bien pendant les jours blancs de fin d'année scolaire. Ce genre d'initiative existe-t-il déjà ? Si c'est le cas, cette expérience pourrait-elle être généralisée ?

Mme Van Offelen signale qu'une autre initiative, ayant vu le jour en Suède et visant à joindre l'utile à l'agréable, a vu le jour en Belgique. Il s'agit en l'occurrence du « plogging », qui consiste à courir tout en ramassant des déchets. Le plogging pourrait être adopté par les classes à l'occasion de leur footing dans les parcs uclois.

Les écoles exemplaires pourraient être nommées comme « Ambassadeurs de la propreté » ou recevoir un label de la commune, dont les écoliers seraient fiers.

Pour Mme Van Offelen, il faut investir autant dans la prévention à long terme que dans la lutte contre l'impunité, afin d'alléger la charge de la commune.

Former les enfants à la propreté de l'espace public leur permet d'apprendre très tôt les bons gestes. Et lorsqu'ils sont de retour à la maison, ils sensibilisent leurs parents.

Mme l'Echevin Gol-Lescot répond que la sensibilisation des écoles communales à la thématique de la propreté n'a jamais posé le moindre problème, étant donné que Mme l'Echevin Maison a toujours marqué son accord. Le lancement d'actions de ce type dans les établissements des autres réseaux dépend de la volonté des directions d'écoles, qui, selon le cas, donnent ou refusent leur assentiment.

La participation des écoles communales au Printemps de la propreté s'est traduite pour l'école de Verrewinkel par un nettoyage de l'établissement par les élèves et pour l'école du Longchamp par une contribution des écoliers au nettoyage du quartier. La visite que Mme l'Echevin Gol-Lescot a effectuée à l'école Notre-Dame-des Champs dans le cadre de sa tournée des établissements scolaires a débouché sur l'installation de cendriers à l'entrée. L'école de Saint-Job organise pour sa part un nettoyage après sa fête annuelle afin que les enfants prennent conscience de l'ampleur des détritiques que leurs parents et eux-mêmes génèrent.

Le nombre de jours « blancs » étant relativement limité dans les sections primaires, il est difficile d'y mener des actions de sensibilisation durant cette période de l'année scolaire.

L'expérience du plogging a été tentée au cours du dernier Printemps de la propreté mais n'a guère été concluante, dans la mesure où les personnes ayant participé aux opérations de nettoyage, que ce soit au parc de Wolvendael ou sur d'autres sites, ont préféré le faire en marchant, les Bruxellois n'étant probablement guère enclins à cumuler la course à pied avec le ramassage des déchets, à l'instar des Suédois.